Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin de la consultation sur le découpage territorial

Vendredi passé, 30 septembre, constituait l'ultime délai pour participer à la large consultation lancée le 6 juillet sur le découpage des districts. Près de 500 réponses ont été enregistrées, dont un tiers via internet. Une analyse minutieuse des diverses prises de position va maintenant être effectuée pour permettre au Conseil d'Etat d'élaborer son projet définitif d'ici le début de l'année prochaine et le soumettre au Grand Conseil en avril-mai 2006.

469 réponses sont arrivées à ce jour au Secrétariat général du Département des infrastructures, organisateur de la consultation, depuis la présentation le 6 juillet dernier des deux variantes proposées par le Conseil d'Etat. Plus du tiers de ces réponses, soit 164, ont été enregistrées directement sur le formulaire interactif disponible sur internet (www.vd.ch/decter). Cette proportion est réjouissante et d'autres consultations cantonales seront organisées sur ce mode, particulièrement bien adapté pour recueillir l'avis de particuliers et non seulement celui d'organismes officiels ou de communes. Il est évidemment toujours possible, comme l'ont fait de nombreuses personnes, de commander le matériel de consultation et de répondre par courrier.

La distribution des réponses à ce jour se présente ainsi :

- 280 communes vaudoises,

- 9 partis cantonaux ou locaux,

- 22 associations et organismes divers,

- 13 services de l'administration cantonale,

- 7 préfets et

- 138 citoyennes et citoyens.

Une analyse très fine va maintenant être faite de ces réponses, avec l'appui de l'Institut Inter-Chôros de l'EPFL pour les aspects territoriaux et de l'IDHEAP pour les aspects politologiques. Les préférences exprimées par les répondants doivent naturellement être pondérées en fonction de leurs poids respectifs et de leur localisation géographique. Par ailleurs, de nombreuses propositions ont été formulées, soit différentes soit complémentaires aux deux variantes mises en consultation par le Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat présentera son projet définitif en février 2006 et le soumettra au Grand Conseil lors de la session d'avril-mai.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 octobre 2005

DINF, Philippe Anhorn, secrétaire général du Département des infrastructures, 021 316 70 03 ou 079 212 83 89